



HÔTEL DES VENTES D'AVIGNON - Patrick ARMENGAU - Commissaire-Priseur Judiciaire

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DE VEHICULES ET MATERIEL

26 JUIN 2019 - 14 H 00 – EXPOSITION LE MATIN 10H00 A 12H00

Parc SUD OCCASIONS - ZI Boivassières - 84700 SORGUES

LISTE SUSCEPTIBLE D'ETRE MODIFIEE JUSQU'AU MOMENT DE LA VENTE - Pour les lots précédés d'un astérisque frais à 18% TTC + CT – Pour les autres lots, frais à 14.40% TTC + CT

N°	Type Commercial	1ère M.E.C.	Km compteur ⁽¹⁾	EN	CV	TVA ⁽²⁾	Type Mine	Carrosserie C.G	Places assise ⁽³⁾	C.I/ FID ⁽⁴⁾	Equipements ⁽¹⁾	Estimation
I. Matériels												
1*	BUNKER TRAGEN	31/07/2017				OUI	ZA9B2504B17E91033			FID	Machine à chappes	8000 / 9000 €
II. Moto (MTL)												
2	YAMAHA 600	08/10/1999	117 031	ES	6	NON	JYARJ021000027796	SOLO	2	C.I		1000 € / 1200 €
III. Véhicules particuliers (VP) et (VASP)												
3*	CITROEN C3	19/12/2013	145 000	GO	3	NON	VF7SC8HP4DW682410	CI	5	C.I	e-hdi – boîte auto – commande volant – radio CD – clim – vitres électriques	3800 / 4000 €
4	PEUGEOT 308	13/03/2017	41 801	GO	5	NON	VF3LCBHYBHS032429	BREAK	5	C.I	Boîte manuelle – ordi de bord- commande volant – régulateur limiteur vitesse- bluetooth – vitres électriques- airbag -	15 000 /16 000 €
5	PEUGEOT 5008		10 000							C.I		23 000 / 25 000 €
5 BIS	PEUGEOT 407	12/10/2010	300 000	GO	10	NON	VF36DRHHAAL022637	CI	5	C.I	BERLINE – 2.0 HDI – 16V – FAP – boîte auto – 163CV	500 / 800 €
6*	NISSAN JUKE	31/08/2018	27 112	GO	5	OUI	SJNFCAF15U8002341	DERIV VP	2	C.I	BV6 commande volant – pneu 225/45R	12 000 / 13 000 €
IV. Utilitaires légers (CTTE)												
7	RENAULT KANGOO	16/12/2011	71 665	GO	5	OUI	VF1FW1BFE45703377	CI	5	C.I	1.5 DCI – 85CV	3 000 / 3 200 €
8	NISSAN E-NV200	07/04/2015	33 275	GO	10	OUI	N1GVWGCTN73U575	PLATEAU	5	C.I	VEHICULE RETIRE DE LA VENTE	
9*	RENAULT MASTER 3	07/01/2013	36 479	GO	8	NON	VF1VBU6J147223021	BENNE	3	C.I	Benne grillagée – Dci 125 – radio cd – vitres électriques – BV6 – benne électrique – crochet d'attelage – PV 2.455T – PTAC 3.5 T – PTRAC 6 T – 2.08x5.92m	7000 / 7500 €
10*	RENAULT MASTER 3	07/01/2013	20 542	GO	8	NON	VF1VBU6J147223019	BENNE	3	C.I	Dci 125 – radio cd – vitres électriques – BV6 – benne électrique – crochet d'attelage - PV 2.455T – PTAC 3.5 T – PTRAC 6 T – 2.08x5.92m	7000 / 7500 €
11	RENAULT MASTER 3	07/01/2013	24 765	GO	8	NON	VF1VBU6J147223020	BENNE	3	C.I	Benne grillagée – Dci 125 – radio cd – vitres électriques – BV6 – benne électrique – crochet d'attelage - PV 2.455T – PTAC 3.5 T – PTRAC 6 T – 2.08x5.92m	6000 /6500 €
12	RENAULT MASTER 3	07/01/2013	35 258	GO	8	NON	VF1VBU6J147223022	BENNE	3	C.I	Dci 125 – radio cd – vitres électriques – BV6 – benne électrique – crochet d'attelage - PV 2.455T – PTAC 3.5 T – PTRAC 6 T – 2.08x5.92m	6000 / 6500 €

13	PEUGEOT PARTNER	29/08/2018	4 591 €	GO	5	OUI	VF37BBHW6JN538688	FOURGON	3	C.I	BV5 – clim – airbag - radioCD	10 000 / 11 000 €
14	RENAULT MAXITY	09/12/2011	127 910	GO	8	OUI	VF6DHFF24B2129201	BENNE	6	FID		7000 / 7500 €
15*	PEUGEOT BOXER	22/04/2016	34 252	GO	7	OUI	VF3YCTMAU12893994	BENNE	3	C.I		12000 / 12500 €
16*	RENAULT MASTER II	30/05/2008	14 444	GO	8	OUI	VF1UDC2G6388298	PLATEAU	3	C.I		300 / 500 €
17	CITROEN JUMPY	29/11/1996	390 000	GO	8	OUI	VF7U6UF0012197281	FOURGON	2	C.I		200 / 400 €
18	IVECO 35 C	24/01/1995	182 000	GO	8	OUI	ZCFC355010D020499		3	C.I		500 / 800 €
V. Camion												
19*	IVAN SREM	08/07/1975						CIT EAU				1500 / 3000 €
20*	RENAULT TRR	29/09/1987	452 834	GO	26		VF6BG06A1BPC07395	PR SREM	2			2000 / 2500 €

(1) Non garanti

(2) La TVA ressortira sur le bordereau acheteur (facture) - A charge à l'acquéreur de vérifier s'il peut, ou pas, récupérer la TVA sur le véhicule concerné.

(3) Nombre de places assises inscrit sur le certificat d'immatriculation

(4) CI= Certificat d'immatriculation / FID= Fiche d'identification détaillée

(5) Information donnée à titre indicatif, sans garanti

Extrait des Conditions Générales de Vente

La vente est faite au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant, à charge à l'adjudicataire de payer les frais légaux et de contrôle technique en sus du montant de leur adjudication.

Les véhicules et matériel sont vendus sans garantie et en l'état notamment en ce qui concerne l'état mécanique ou le kilométrage. Les renseignements et indications fournis, les mentions figurant sur la liste, sont donnés à titre indicatif, sans garantie et n'engagent en rien le commissaire-priseur.

Les dates et années de 1^{re} mise en circulation ne sauraient en aucun cas garantir le millésime du véhicule. Jusqu'au 30 juin 2000, la notion d'année modèle était définie par l'arrêté du 2 mai 1979, modifié par l'arrêté du 27 mai 1997. A dater du 1^{er} juillet 2000, la notion d'année modèle est supprimée par décret n°2000-576 du 28 juin 2000.

L'argus annoncé verbalement est donné à titre indicatif et sans aucune garantie, charge aux acquéreurs de le vérifier eux-mêmes, et dégage le commissaire-priseur de toute responsabilité.

Le kilométrage annoncé correspond au kilométrage compteur, sans garantie de la part de l'officier vendeur.

Une exposition préalable permettant aux adjudicataires de se rendre compte de l'état des véhicules ou biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. La vente est faite sans aucune espèces de garantie, sans recours possible contre qui que ce soit. Les photos publiées sur nos sites internet sont non contractuelles.

Les véhicules sont fermés à clés, ils peuvent être ouverts à la demande pendant les heures d'exposition.

Dans le cadre de nos ventes de véhicule et matériel, nous ne prenons pas les ordres d'achat, ni les demandes d'appel sans que le bien mis en vente n'ait été préalablement vu par l'éventuel acquéreur. Il faut venir sur place à l'exposition.

Une fois sur place, il conviendra de remplir le formulaire ordre d'achat (disponible à l'accueil du parc) et de le déposer avec une caution.

L'absence du certificat d'immatriculation original n'empêche en aucun cas la mutation du véhicule grâce à la présence de sa copie ou de la fiche d'identification qui remplace le certificat d'immatriculation original, ceci n'est valable que pour les véhicules restants en France. Les véhicules vendus pour la pièce, sans certificat d'immatriculation et sans certificat de cession sont annoncés. Le certificat de situation administrative ou la fiche signalétique seront remis à l'acquéreur dès réception de la Préfecture concernée, sans que cela puisse être considéré par l'acheteur comme un préjudice.

Les véhicules roulants sont présentés avec un contrôle technique à la charge de l'acquéreur qui devra procéder à la contre-visite si elle doit avoir lieu. Les véhicules non roulants sont présentés sans contrôle technique, charge à l'acquéreur d'effectuer les réparations nécessaire afin de procéder à un contrôle technique permettant l'immatriculation.

La mention TVA précise ici si elle ressortira sur le bordereau acheteur (facture). A charge à l'acquéreur de vérifier s'il peut ou pas la récupérer.

Dans le cas où l'acquéreur voudrait exporter un véhicule vendu avec TVA récupérable, il doit impérativement le faire savoir le jour-même de la vente, faute de quoi le Commissaire-Preneur dégage toutes responsabilités concernant la suite à donner.

Les véhicules et matériel sont vendus par ordre de numéro de 1 à ... (suivant liste). La vente commence par le numéro 1. Les numéros d'ordre de passage des véhicules pourront être modifiés sans préavis.

Si vous êtes désignés acquéreur d'un bien, il vous sera demandée une pièce d'identité et une caution.

Le règlement s'effectuera au comptant par Carte Bancaire ou virement bancaire (La simple vérification téléphonique auprès de la banque ne suffisant en aucun cas). Frais légaux en sus de 14.40 % TTC et 18% TTC (lots précédés d'un astérisque) + frais de contrôle technique en sus (pour tous les véhicules roulants).

Dans le cas du virement bancaire il vous sera remis un RIB avec le montant exact à virer. Un acompte de 20% minimum du montant total à régler, sera à nous payer par Carte Bancaire le jour de la vente. Dès que le montant viré apparaîtra sur notre compte vous serez averti téléphoniquement (merci de penser à laisser votre numéro de téléphone).

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.

L'enlèvement des véhicules et du matériel ne s'effectuera qu'une fois le règlement constaté, sur présentation du bordereau d'achat valant facture.

Les acquéreurs doivent assurer leur véhicule avant l'enlèvement.

Les véhicules et matériel doivent être enlevés sous 48 heures. Au-delà, des frais de gardiennage d'un montant de 15.00 € TTC/jour et par bien sera directement à régler sur le parc des ventes. Frais de chargement : 54 € TTC.

Exposition : le jour de la vente de 9h à 14h00 pour les véhicules et de 10h à 12h pour le matériel.